Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 26 (1881)

Heft: (19): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE DES ARMES SPÉCIALES

Supplément mensuel de la REVUE MILITAIRE SUISSE, n° 19 (1881.)

LE TIR INDIRECT DE L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE [1]

Plusieurs fois déjà nous avons longuement parlé du tir de l'infanterie à grande distance. Ce genre de tir date non pas du siège de Plewna, comme beaucoup le croient encore, mais bien des premiers essais faits même avant 1870 par le général Douay. Ce général français avait de main de maître tracé le programme qui fût plus tard suivi par toutes les commissions françaises et étrangères. Tout dernièrement quand nous parlions des tirs indirects exécutés en juillet 1881 par la commission supérieure de tir du camp de Châlons, nous avons indiqué en quelques mots la relation logique et naturelle qui semblait exister entre le tir indirect de l'infanterie et le tir analogue fait par l'artillerie.

Nous allons aujourd'hui parler plus longuement du tir indirect de l'artillerie de champ de bataille et sans parti pris, sans passion aucune, réduire ce tir à sa juste valeur, ne lui enlevant du reste aucune des qualités qu'il peut présenter dans la guerre de siège.

Nous laissons à d'autres plus autorisés le droit et le devoir de tracer ses règles d'application sur le champ de bataille.

Tous les artilleurs s'occupent de ce tir indirect, surtout depuis que l'école de Bourges l'a mis en lumière et à l'étude.

Tout récemment la *Revue d'artillerie* a fait, dans un article clair et concis, ce que nous pourrions appeler le panégyrique de ce genre de tir, tout en reconnaissant d'ailleurs « qu'il a ses partisans » et ses détracteurs et qu'il pourra *quelquefois* s'employer en cam- » pagne avec avantage et d'une manière pratique. » S'exprimer ainsi, c'est dès l'abord tourner la difficulté et faire la part du feu en lui assignant pour limites un minimum très faible.

Examinons au surplus les cas d'étude que nous présente la *Revue d'artillerie.*

D'après elle voici quels sont les cas probables. Le problème se présente sous trois formes différentes :

1° L'artillerie en grandes masses ne trouvera pas toujours des positions assez étendues pour déployer toutes les batteries amenées sur la ligne de bataille ;

2° Il sera souvent difficile de déployer les batteries sur le terrain avoisinant l'emplacement occupé par d'autres batteries déjà engagées dans la lutte ;

3° Si le terrain à occuper en avant n'offre pas une position favorable au tir direct, il sera quelquefois de meilleure tactique de rester à l'abri des vues de l'ennemi et d'exécuter le tir indirect.

[1] Nous insérons d'autant plus volontiers cette note, qui nous est envoyée de France par un homme très compétent, qu'elle rentre complétement dans nos vues et que nous avons toujours été surpris de la trop grande importance qu'on attachait, dans nos écoles et dans nos cours militaires, au tir indirect de l'artillerie de campagne. *(Réd.)*